

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 09 décembre 2022

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------|
| AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15 | EN EXERCICE 15 | QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15 |

L'an deux mil vingt deux
et le neuf décembre,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

| |
|-----------------------------------|
| Convocation : 05 décembre 2022 |
|-----------------------------------|

Etai^{ent} présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, CHABRAN Fanny, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etai^{ent} absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à Agnès NELIAS), GLEREAN Thibault (pouvoir à Valérie DEJOUR), RULLIAT Christian (pouvoir donné à FOURDIN Fabrice),

Secrétaire de séance : RECOLLON Chantal

D/2022-091

Objet de la délibération : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Chaufferies bois

Madame la Maire explique que la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme l'y autorise l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que certaines dépenses doivent être réalisées avant le vote du budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE l'ouverture des crédits suivants au budget Chaufferies bois, en dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette de la manière suivante :

| Chapitre | Article | Libellé | Crédits votés au BP 2022 (sans RAR 2021) | DM | Total | Ouvertures de crédits 2023 |
|--------------|---------|-------------------------------------------|------------------------------------------|----|------------------|----------------------------|
| 20 | 2033 | Frais insertion | 300.00 | | 300.00 | 75.00 |
| 23 | 2315 | Installation matériel outillage technique | 22 596.25 | - | 22 596.25 | 5 649.06 |
| TOTAL | | | 22 896.25 | | 22 896.25 | 5 724.06 |

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Madame la Maire,



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le :
Publication ou notification du :
Publication site internet le :
Affichage liste des délibérations
le : 13/12/2022

20 DEC. 2022
20 DEC. 2022
20 DEC. 2022